

## SIGNATURE DE LA CONVENTION DE DÉMATÉRIALISATION DES FLUX COMPTABLES HELIOS PESv2



f@city



JEUDI 29 AVRIL 2010

Chambly @@@@  
communique...

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
nf  
Education nc  
Sport Sécurité  
Prévention  
Nouvelles technologies

Chambly @@@@  
communique..

Culture  
Solidarité  
Cadre de vie  
Vie associative  
nf  
Education nc  
Sport Sécurité  
Prévention  
Nouvelles technologies

Chambly @@@@  
communique...

Vie associative  
nf  
Education nc  
Sport Sécurité  
Prévention  
Nouvelles technologies





Chambly @@@@  
communique...

Culture  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Solidarité  
Nouvelles technologies  
Prévention  
Conseil



Chambly @@@@  
communique..

Culture  
Cadre de vie  
Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Solidarité  
Nouvelles technologies  
Prévention  
Conseil



Chambly @@@@  
communique...

Vie associative  
Education  
Sécurité  
Sport  
Nouvelles technologies  
Prévention  
Conseil



## SOMMAIRE

### Editorial

Par Michel Françaix.....p.3

Chambly et les nouvelles technologies.....p.4

Le programme Hélios PESv2.....p.5

### Trois questions à Othmane Akabli

Informaticien de la commune de Chambly.....p.6

Les bénéfices de la dématérialisation.....p.7



Chambly @@@@  
communique...



Chambly @@@@  
communique..



Chambly @@@@  
communique...



## ÉDITORIAL



**Michel Françaix**  
Député-Maire de Chambly

*Pour Chambly, ville très impliquée dans le développement des nouvelles technologies pour tous, la dématérialisation constitue une préoccupation forte, sur laquelle nous travaillons depuis plusieurs années.*

*Ainsi, depuis 2007, nous transmettons de façon sécurisée et dématérialisée les paies de nos agents au Trésor Public. Ceci au moyen d'une infrastructure extranet proposée par la Caisse des Dépôts (FAST\*).*

*La dématérialisation est porteuse de nombreux enjeux, par la simplification des procédures et la réduction des délais qu'elle induit mais aussi la limitation voire la suppression des flux papier qu'elle permet.*

*Cette dernière donnée, la suppression des flux papier (28 ramettes de 500 feuilles par an rien que sur cette opération !), compte d'autant plus pour Chambly que la commune est également engagée dans un Agenda 21 depuis 2005.*

*Mais cette mise en oeuvre coordonnée, cohérente et efficace de la dématérialisation que nous avons engagée n'aurait pu se faire sans le soutien sans faille de nos partenaires. Je tiens d'ailleurs à remercier particulièrement M. Damien Devos, comptable du Trésor Public, les services de la Direction générale des finances publiques et de la chambre régionale des comptes de Picardie, qui ont énormément travaillé avec nous sur cette opération. Sans oublier les agents de la mairie, qui s'adaptent patiemment à cette nouvelle manière de travailler.*

*Dans quelques temps, nous franchirons une nouvelle étape, avec la dématérialisation des mandats de paiement.*

*Des investissements et des efforts qui font rimer nouvelles technologies avec économies et écologie.*

**\*Fast est une plate-forme d'échange informatique sécurisée, financée par la Caisse des dépôts qui a été officiellement homologuée en tant que tiers de confiance par le Ministère de l'intérieur en 2006.**



www.ville-chambly.fr

# DOSSIER DE PRESSE

## CHAMBLY ET LES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Cela fait cette année 15 ans que la commune de Chambly investit en faveur des nouvelles technologies.

En effet, dès 1995, la municipalité lançait un vaste plan d'informatisation des services de la mairie et des écoles. Depuis, 100 % des écoles de la commune sont équipées d'ordinateurs connectés à Internet en haut débit. Chaque école élémentaire possède une salle informatique d'une quinzaine de postes et toutes les classes disposent de deux ordinateurs par classe. Et ce jusqu'en maternelle !

En mars 2002 ouvrait le premier espace public numérique de la commune. Il en existe aujourd'hui quatre. Chacun y peut s'initier gratuitement à l'usage de l'informatique et d'Internet.

Puis, fin 2003, le Conseil municipal adoptait le plan d'actions "Ch@mbly, ville numérique pour tous" pour les années 2004-2007.

**Un plan d'actions qui a valu à Michel Françaix, député-maire de la commune, de recevoir en novembre 2007 la plus haute récompense accessible du concours national "Ville Internet" : la remise de 5 arobases (@@@@@) sur 5 possibles ! Seules 14 villes sur le territoire l'ont obtenue !** Ce concours, soutenu par le ministère de l'Emploi, du travail et de la cohésion sociale, offre aux collectivités locales la possibilité de montrer leur implication et leur volonté dans la promotion et la mise en oeuvre d'un Internet local citoyen à la disposition de tous pour l'intérêt général.

Mais l'engagement de la commune, des élus et des agents à favoriser le développement et l'accès des nouvelles technologies pour tous ne s'est pas arrêté à ce stade : la commune continue en effet d'investir.

C'est ainsi qu'est née la carte de vie quotidienne F@cily, en 2005, vouée à simplifier les formalités administratives des habitants et le règlement des prestations municipales (halte garderie, périscolaire, restauration scolaire...). Son déploiement se poursuit encore aujourd'hui.

L'installation en 2008 de terminaux de paiement bancaires offre la possibilité aux Chamblysiens de régler les prestations municipales dont ils bénéficient par carte bancaire.

Enfin, depuis 2009, les familles ont la possibilité de suivre et de régler leurs prestations municipales via Internet, à travers un "espace famille" attaché à leur carte F@cily, portail totalement personnalisé et sécurisé.

Chambly @@@@  
communique...



Chambly @@@@  
communique..



Chambly @@@@  
communique...



Chambly @@@@  
communique...



Chambly @@@@  
communique..



Chambly @@@@  
communique...



## LE PROGRAMME HÉLIOS

Hélios PESv2 est un programme de la Direction générale de la Comptabilité publique (DGCP). Il permet aux collectivités locales de télétransmettre leurs documents de comptabilité vers leur trésorerie générale, simplement et en toute sécurité.

Le PESv2 permet également une dématérialisation sécurisée des pièces justificatives de bout en bout entre l'ordonnateur (ici la commune de Chambly) et le comptable du trésor.

Simplification des procédures, réduction des délais, suppression des flux papier... La dématérialisation est porteuse de multiples enjeux :

- **suppression des doubles envois**, sous format papier et sous format informatique (bordereaux de titres et de mandats, mandats et titres, documents budgétaires et annexes par exemple) ;
- **réduction des délais de paiement** par la suppression des tâches de contrôle entre les flux papier et informatiques d'Hélios ;
- **amélioration des délais de production et de restitution des comptes de gestion** aux ordonnateurs et au juge des comptes
- **simplification des échanges d'information** entre les acteurs de la chaîne comptable et financière en évitant la re-matérialisation des données ou documents d'origine électronique ;
- **limitation, pour les trois acteurs, des espaces de stockage et des temps de traitement** au regard du volume important de documents « papier » échangés :
  - 8 millions d'actes transmis chaque année au contrôle de légalité,
  - 88 millions de titres, 77 millions de mandats et 500 000 documents budgétaires
  - 58 millions de bulletins de paie par an,
  - 700 000 liasses transmises, chaque année, au juge des comptes.

L'optimisation des gains attendus ci-dessus est conditionnée par l'engagement conjoint de l'ensemble des acteurs de la chaîne comptable et financière dans une démarche de dématérialisation.

C'est la démarche que poursuit Chambly en partenariat avec le Trésor Public, la Chambre régionale des comptes de Picardie et la Direction

## TROIS QUESTIONS À OTHMANE AKABLI Informaticien de la mairie de Chambly

### Comment avez vous préparé la mise en place du système HELIOS PESv2 au sein de la mairie ?

*Le facteur-clé de succès d'un tel projet est l'implication de l'ensemble des services concernés : le comptable du Trésor, les services de la mairie et le tiers de confiance. La bonne communication et la coordination entre les différents acteurs lors dans les travaux de passage au PESV2 ont permis sa réussite.*

*Au préalable, la commune a dû réfléchir à une stratégie globale pour une dématérialisation complète avec la mise en place de la signature électronique des documents. Les questions d'organisation des services et de définition des procédures sont donc d'autant plus importantes.*

*La phase la plus longue du projet a été la validation des flux PESV2, pour laquelle il a été convenu d'associer l'ensemble des parties prenantes aux différentes étapes et de mettre en place un fonctionnement en mode « projet » pour une constante concertation entre les partenaires lors de leur mise en œuvre.*

*Enfin, nous avons fait le choix de passer en production de façon progressive. La commune a donc décidé de passer en production sur la totalité de ses budgets, d'abord en "Recettes" (à partir du 1er avril 2010) puis en "Dépenses" (à partir du 1er Janvier 2011).*

### Comment fonctionne ce système ?

*Les agents de la comptabilité de la mairie numérisent les pièces jointes afférentes à un titre. En fait, toute la chaîne (bordereau, titre et pièces justificatives) est entièrement dématérialisée et transmise aux services comptables par voie sécurisée. Le comptable du Trésor reçoit ce flux de documents dématérialisés, les contrôle et les fait parvenir également sous forme électronique à la Chambre régionale des comptes. Une opération qui supprime toute impression papier.*

### Qu'est ce que le système HELIOS PESv2 apporte à la commune ?

*Les avancées sont nombreuses : un gain de temps pour tous les intervenants de la chaîne comptable, un gain en terme de stockage (plus de documents physiques), ainsi qu'une réduction des temps de paiement.*

*Cela représente également une économie de plusieurs dizaines de ramettes de papier par an. Tout le monde y gagne !*

Chambly @@@@  
communique...



Chambly @@@@  
communique..



Chambly @@@@  
communique...



## LES BÉNÉFICES DE LA DÉMATÉRIALISATION

Les bénéfices liés à la dématérialisation des échanges sont multiples :

C'est tout d'abord **un meilleur partage de l'information** entre plusieurs interlocuteurs qui disposent désormais d'une même information, accessible au même moment au même endroit.

Ces gains de temps et de partage de l'information amènent par ailleurs à une **amélioration notable de la qualité de service rendue au citoyen** par l'amélioration des conditions de travail pour l'agent.

Moins de manipulation de papier procure davantage de satisfaction aux agents et contribue dans le même temps à donner une **meilleure image de l'administration, plus rapide et efficace.**

Le second point essentiel est lié aux **économies réalisées.**

Les **coûts d'impression de papier sont très fortement réduits** en laissant la possibilité de n'imprimer que la ou les parties qui concernent réellement l'interlocuteur.

**Les temps de transports, ses coûts, les impacts environnementaux sont réduits** de même que les problématiques liées à l'archivage et aux zones de stockage de l'information papier sont considérablement réduites.

Tout comme les temps de manipulation des dossiers.

**Il a été estimé que le coût complet du passage d'une facture papier à son homologue électronique qui peut coûter 7 euros à l'émetteur et jusqu'à 14 euros au destinataire est divisé par 3 avec la dématérialisation.**

Chambly @@@@  
communique...



Chambly @@@@  
communique..



Chambly @@@@  
communique...



